



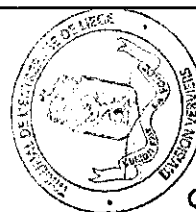
Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

22126298

le,



14 OCT. 2022

Le greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0840403347

Nom

(en entier) : CLEAN-ECHAF

(en abrégé) :

Forme légale: Société Privée à Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège : RUE GODIN 6 - 4800 VERVIERS

Objet de l'acte : - Cession de parts
- Démission / nomination administrateur

Le 31/08/2022, s'est tenu à 17 heures, l'assemblée générale extraordinaire de la SPRL CLEAN-ECHAF, au siège social, RUE GODIN, 6 - 4800 VERVIERS;

Tous les associés étant présents, point n'est besoin de justifier de l'envoi de convocations.

ORDRE DU JOUR: - Cession de parts
- Démission / nomination administrateur
- Changement de siège social

L'assemblée générale extraordinaire approuve à l'unanimité les points suivants:

1. La cession de 13 parts de Philippe VLIEGEN à Hodhaifa AITO
2. La cession de 13 parts de Philippe VLIEGEN à Kamel KICHOUH
3. La cession de 2 parts de Philippe VLIEGEN à Abdellah AITO
4. La cession d' 1 part de Philippe VLIEGEN à Numa FERRER
5. La cession d' 1 part de Philippe VLIEGEN à Steven KNOPPERSEN
6. A l'unanimité, l'assemblée générale atteste de la démission de Monsieur Philippe VLIEGEN de son poste d'administrateur avec effet immédiat
7. A l'unanimité, l'assemblée générale désigne Monsieur Abdellah AITO en tant qu'administrateur à partir du 1/9/2022
8. Le changement du siège social et du siège d'exploitation vers la RUE DE RENOURPE 58 - 4821 ANDRIMONT avec effet immédiat.

Après cette modification :

- Monsieur : Kamel KICHOUH, devient détenteur de 48 parts.
- Monsieur : Hodhaifa AITO, devient détenteur de 48 parts.
- Monsieur : Abdellah AITO, devient détenteur de 2 parts et administrateur.
- Monsieur : Numa FERRER, devient détenteur d' 1 part.
- Monsieur : Steven KNOPPERSEN, devient détenteur d' 1 part.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 H 50, après lecture et signature du présent procès-verbal.

Hodhaifa AITO

Kamel KICHOUH

Philippe VLIEGEN

Abdellah AITO

Numa FERRER

Steven KNOPPERSEN

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/10/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).